

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TRUSTEAM ROC L/S

Part B : FR 0013278769

Ce fonds commun de placement est géré par Trusteam Finance

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion est de délivrer une performance absolue annualisée et nette de frais, régulière, peu corrélée aux marchés actions et supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence est le maximum entre le taux EONIA capitalisé et 1%.

Pour atteindre son objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion discrétionnaire. Le FCP comprend un portefeuille à l'achat composé de sociétés de qualité, bien notées sur les critères définis par la société de gestion :

- la satisfaction client, utilisée comme un moteur de performance financière. Un niveau de Satisfaction Client élevé permet de :

- Réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- Accroître la fidélisation des clients ;
- Réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power) ;
- Renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow.

- l'analyse financière combinant des critères qualitatifs (concurrence, pérennité des marges, qualité du management, allocation de capital, solidité financière) et des multiples de valorisation avec des objectifs de cours cible.

-Il comprend aussi un portefeuille de couverture constitué de sociétés mal notées selon les critères définis par la société de gestion : la satisfaction client et l'analyse financière tel que décrit ci-dessus.

Le portefeuille de couverture est constitué de positions à la vente sur actions ou sur indices. Il permet de réduire le risque des positions à l'achat en cas de baisse des marchés actions. Il réduit en contrepartie le potentiel du portefeuille à l'achat en cas de hausse des marchés actions.

Le gérant peut également utiliser des couvertures à l'aide de futures sur indices et de futures sur indices sectoriels.

L'exposition brute du fonds (somme des deux portefeuilles à l'achat et à la vente) aux marchés actions ne peut dépasser 160% de l'actif net du fonds

L'exposition nette du fonds (différence entre le portefeuille à l'achat et celui constitué des couvertures) en actions peut varier de -10% à +35% de l'actif net du fonds.

L'exposition brute du fonds aux actions et aux produits de taux (TCN et instruments du marché monétaire) sera au maximum de 200%.

L'univers de référence est principalement celui des grandes et moyennes valeurs des pays développés de l'OCDE de tous secteurs dans un but de diversification. Un maximum de 10% de l'actif net est investi dans des valeurs de moins d'un milliard d'euros de capitalisation boursière.

Le fonds s'autorise à être exposé jusqu'à 10% maximum de son actif en actions ou OPC, notamment exposés aux actions de pays émergents d'Asie, Amérique Latine, Afrique et Europe Centrale.

La gestion des portefeuilles à l'achat comme à la vente, au-delà des supports classiques comme les actions et les futures sur indices, peut utiliser des instruments dérivés de type CFD (contracts for differences), c'est à dire des contrats de swaps sur les actions, ainsi que des options sur actions ou sur indices.

En fonction de ses anticipations, le gérant peut décider de vendre les valeurs détenues et d'opter par prudence pour des instruments de taux à court et moyen terme jusqu'à 100% de l'actif net du fonds.

La gestion des liquidités s'effectue au travers d'investissements directs dans des titres de créance émis par des émetteurs souverains, bancaires ou privés qui présentent à l'achat une maturité résiduelle limitée à 4 ans et une notation court terme minimale de A3 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de P3 dans l'échelle de notation de Moody's ou notés de façon équivalente par la société de gestion, soit par l'intermédiaire d'OPCVM monétaires et obligataires.

La part des émetteurs spéculatifs à haut rendement (high yield) est limitée à 20% du portefeuille.

L'achat de parts d'OPCVM au sein du fonds est strictement limité aux OPCVM européens monétaires, obligataires, actions et multi-actifs avec un plafond de 10% de l'actif net.

Dans un but de diversification géographique, le portefeuille peut être exposé au risque de change sur les devises hors euro, principalement dollar US et canadien, devises européennes et asiatiques (Japon, Corée) et de l'Océanie (Australie), dans la limite de 100% de l'actif net du fonds.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 2 ans

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque vendredi à 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 3 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur de risque et de rendement est de 3 ; ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, pouvant induire des variations fortes.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Impact des techniques financières IFT : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de contrepartie : Le fonds peut encourir des pertes au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie sur ses opérations de swaps, de CFD, de contrats à terme, d'emprunt ou de prêt de titres en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

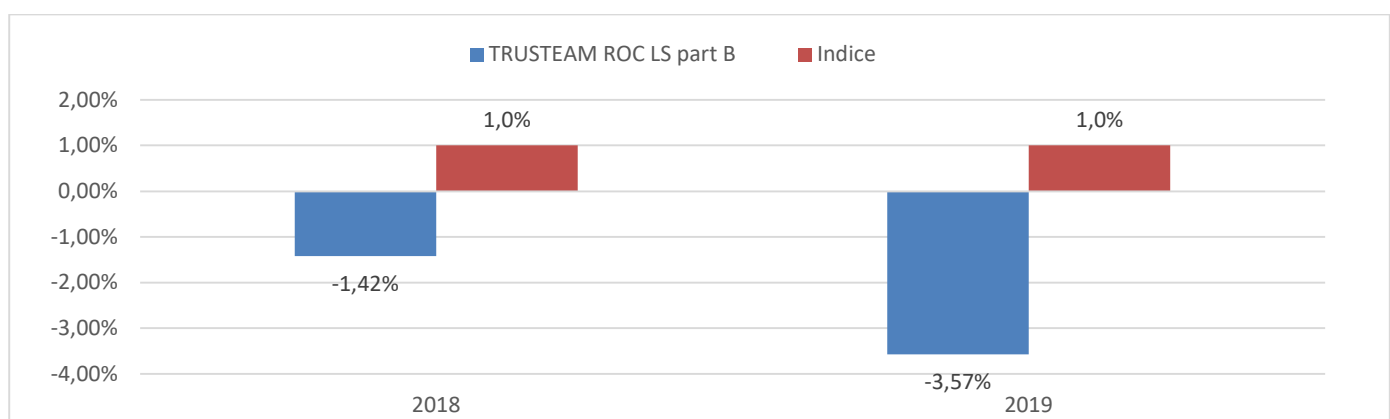
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Maximum 2%
FRAIS DE SORTIE	Maximum 2%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	1,18% TTC (*)
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE 15% TTC de la performance annuelle au-delà du maximum entre l'EONIA et 1% avec un mécanisme de High Water Mark	0,00% TTC

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » du premier exercice se fonde sur une estimation. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.trusteam.fr

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES TRUSTEAM ROC L/S Part B



La part B de TRUSTEAM ROC LS a démarré le 20/04/2018.

AVERTISSEMENT Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indice est calculée coupons réinvestis

DATE DE CREATION DE L'OPVM : 13/04/2018

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : néant

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : RBC

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Trusteam Finance 10 rue Lincoln 75008 Paris Tél. : 01 42 96 40 30 conformite@trusteam.fr

Ces documents sont également disponibles sur www.trusteam.fr

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES, NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion et sur son site internet www.trusteamfinance.fr

REGIME FISCAL : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus et sur le site internet de la Société de gestion www.trusteam.fr).

Politique de rémunération actualisée : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Trusteam Finance www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Trusteam Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Trusteam Finance est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/07/2020.